

Cette oeuvre est mise à disposition sous
licence Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Pas de Modification 2.5
Canada. Pour voir une copie de cette licence,
visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/> ou écrivez à Creative Commons,
444 Castro Street, Suite 900, Mountain View,
California, 94041, USA.

LUMIÈRES ET RÉACTIONS SUR LE MOYNE D'IBERVILLE

PAR CLAUDE MARC BOURGET

À l'occasion du tricentenaire de la mort de Pierre Le Moyné d'Iberville (1661-1706), nous sommes très heureux de publier, en deux parties, cette forte étude érudite et polémique consacrée au plus illustre guerrier de notre histoire par le romancier Claude Marc Bourget.

La rédaction

Le héros a son contraire, qui est le traître.

Léon Daudet

I

Il y a peu, trois années peut-être, j'aperçois, qui s'éternise «en ligne», un morceau, fort anthologique à sa manière, du quotidien *Le Soleil**. Il s'agit d'un dix-huitième article voué à la Nouvelle-France par un certain Louis-Guy Lemieux, chroniqueur, un dimanche d'été 1997, avant d'être «archivé» sur l'Internet, où semblent dégorger toutes les rotatives. La babiole s'intitule *Grandeurs et*

* L'une des quelques feuilles à gros tirage du Québec.

*misères d'un héros**; un chapeau en précise le tir: «*Auteur d'exploits militaires, Pierre Lemoyne** d'Iberville était aussi un être violent, cruel et cupide*». Je ne connais pas Louis-Guy Lemieux, dont les Éditions du Septentrion, qui le publie aussi***, nous suggèrent qu'il excelle à redistribuer les piédestaux de l'histoire, après ce qu'il faut de débouloonnages, mais son texte est son texte, stupide et malveillant, et j'en sais un peu sur son holocauste, Iberville, homme de guerre, d'aventure, de conquête et d'Ancien Régime, aïeul étrange et si comode à calomnier en ces temps de pacifisme transcendantal, de *cocooning* et d'asthénie, spécialement au pays des forces désarmées, des sergents-pleureurs et des hommes joyeux. N'insistons pas, mais citons un peu le journaliste au sujet du héros :

« Pour faire un portrait plus pointu, on pourrait ajouter qu'il [Iberville] a sur les mains le sang de dizaines de civils innocents de la Nouvelle-Angleterre, qu'il servait à ses ennemis une médecine de guerre encore plus cruelle que celle apprise auprès de ses amis indiens et que sa loyauté à la couronne de France n'était surpassée que par sa cupidité. Enfin, pour dire toute la vérité, notre héros a commencé sa brillante carrière en violant une jeune fille de bonne famille de Montréal. »

* LOUIS-GUY LEMIEUX, «Grandeurs et misères d'un héros.» Nouvelle-France: la grande aventure. *Journal Le Soleil*, documents et archives.

** On écrit plutôt *Le Moyne*.

*** LOUIS-GUY LEMIEUX, *Nouvelle-France, la grande aventure* (illustrations d'André-Philippe Côté), Sillery, Septentrion, 2001.

Rien n'égale ce genre de diffamation un peu gauche, à la garde basse et que les médias, éditeurs de livres inclus, sanctionnent avec quiétude et suffisance, pour illustrer combien sévit, dans tout ce *cartel des messagers*, un esprit de maculage et de rabaissement, un snobisme de l'épuration, une mécanique de réformateurs (jusqu'au sens psychologique du terme), bref un ostracisme nouveau genre, et plutôt décadent et fat, mais où crissent à l'oreille attentive et bien faite les très impénitents rouges de la Révolution tranquille, interminables Saturnales, en sa trop calme Terreur. N'ignorons pas les utilités de ce fléau, même distillées en ses avatars, où savent agir aujourd'hui, éhontés, son alcool et sa rouille : faire table rase des origines en mémoire, comme des sources de la cité, coutumières, héréditaires, hiérarchiques, puis éteindre toute primauté, jusqu'en ses braises temporelles (où réside la force), puis extirper enfin toute distance, je dirais tous les *vouvoiements*, ceux de la bouche et de l'esprit, si l'on vouvoyait aussi les faits et les choses. Ceux-là seuls atteindront à la libre connaissance, ne faut-il pas entendre, qui détruiront les commencements, l'*ascendens*, la puissance et la royauté des pères. Voilà le Prométhée de Goethe animant ses statues en haine du vieux dieu : «*Je ne voudrais pour rien au monde changer avec l'oiseau du tonnerre, et saisir fièrement de mes griffes d'esclave les foudres de mon maître. (...) Je ne ferai plus un pas pour le souverain des dieux*». Ses statues, il préférera les savoir sans souffle vrai ni charisme, du reste, à les imaginer vivantes en la souveraine action de Jupiter : «*Non, tout enchaînés*

qu'ils sont ici par l'absence de vie, ils sont libres pourtant, et je sens leur liberté».

DU DÉSOSSEMENT DE L'HISTOIRE

D'emblée, tel un Vautrin déguisé en Herrera (lisez *Les Illusions perdues*, du grand Honoré), mais au guignol, Lemieux oppose une «histoire officielle», relative et menteuse, évidemment, à la «vérité» qu'il va nous dire, la secrète et honteuse, mais exacte, chirurgicale vérité. J'entends bien qu'il dénonce ainsi les très séniles historiens du Canada français, les Garneau, les Groulx (bien entendu) et Frégault, sans oublier quelques vétustes érudits de France, les Guérin et La Roncière à la marine, les Margry aux archives, tout ce bois mort d'avant la mi-siècle passée, coda des vieilles fugues, hiver des obscurantismes, vert-de-gris des bronzes. Le journaliste puise à des sources autrement claires et neuves, qu'il cite à la vavite : *Nos racines*, le *Boréal Express*, *Histoire populaire du Québec*, le *Dictionnaire biographique du Canada*. Je précise à l'instant que *Nos racines*, des fascicules d'épicerie saucés de *démagôgia*, et l'*Histoire populaire du Québec*, une besogne de vulgarisation assez vite promise au cédérom et au téléviseur (d'ailleurs avec l'argent «populaire»), sont les deux âges d'un même et multiple best-seller, celui de Jacques Lacoursière, aussi coauteur, en les années soixante, de ce fatras inesthétique que fut le *Boréal Express*, sorte de press-book où notre mémoire, du coup, n'était que brisures de corps, que *disjecti membra poetæ*^{*}, prélude à toutes les pédagogies du

* «Les membres dispersés du poète» (HORACE, *Satires*, I, 4, 62).

médiocre et autres ouvertures par le bas. Nous sommes là, grosso modo, dans la médiatisation de l'histoire, dans la *mass* histoire, dans la consommation massive de ses brouilles, d'un passé en conserve, puis en poudre, puis en cachet. L'affaire est justifiable devant les illuminés de la démocratie, excusable chez les nationalistes idolâtres, qui voient la nation dans ses ustensiles, mais en matière de source, je nous dirais assez loin des montagnes et plutôt près du large, ciel des abysses. Tout de même, à compulsurer ce pauvre Lacoursière, fort peu loquace à propos d'Iberville, mais avec indifférence, l'on s'inquiète de savoir par quelle aberration ses ouvrages, entre les mains de Lemieux, ont pu fournir matière à vandaliser la tombe du plus illustre mort de la Nouvelle-France. *Quærens quem devoret* (« Cherchant quelqu'un à dévorer »), le journaliste aura fort engraisé sa proie.

Reste le *Dictionnaire biographique du Canada*, et plus justement, tel que signé vers la fin des années soixante par Bernard Pothier, *historian*^{*}, son article sur Iberville^{**}.

* POTHIER, BERNARD. Historian, National Historic Sites Service, Department of Indian Affairs and Northern Development; formerly Research Director, *Dictionary of Canadian Biography/Dictionnaire biographique du Canada*, Ottawa, Ontario.

** BERNARD POTHIER, « Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre », in *Dictionnaire biographique du Canada*, Volume II, de 1701 à 1740, Québec, Les Presses de L'université Laval, 1969 (édit. corr. en 1991). Pothier écrit également, dans ce volume, sur Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny et Joseph Le Moyne de Serigny, l'un cousin et l'autre frère cadet d'Iberville. La famille Le Moyne, rappelons-le, est illustre par Iberville, mais aussi par son père, Charles, et plusieurs de ses frères. Le *Larousse du XX^e siècle* ne sent pas moins de cinq entrées particulières à ses membres.

Hormis un clair-obscur où des lumières gribouillées avec gêne exigent trop de charbon sur les ombres, cette douzaine de pages, bien que blottie et languette, n'apporte rien que nous n'avions déjà, en 1944, avec les quatre cents et quelques de Guy Frégault*, celles-là mêmes que ledit Pothier donne pour «dépassées». Elles le sont bel et bien par les siennes, de toute façon, et de cent lieues, relativement à la misère de l'éclairage et au peu d'art de représenter son objet. On ne sait de quel œil est pourvu notre observateur, mais il y a des limites au détournement, à la froide énonciation des faits, à leur strict passage des archives à l'étalement, à toute cette exactitude inerte et sans aspect, coupée du soleil des circonstances. L'historien, s'il ne compense ses abstractions avec les vertus de la perspective, laissera tricher sa muse au jeu de la perception. Chez Pothier, qui jamais ne restitue leur arrière-plan et leur conjoncture à ses clichés, l'histoire n'est que matière sans esprit, que chose sans être ni monde. Lui qui eut à sa disposition les «grandes études» dont il déplore qu'elles manquassent au Frégault de 1944, celles qui «éclaircent d'un jour nouveau le contexte historique dans lequel a évolué le personnage»**, ce qui est beau-

* GUY FRÉGAULT, *Iberville le conquérant*, Montréal, Société des éditions Pascal, 1944.

** Celles, pas si grandes, de W.J. Eccles [ECCLES, W.J. *Canada under Louis XIV, 1663-1701*. («Canadian Centenary Series», III.) Toronto, 1964. – *Frontenac: The Courtier Governor*. Toronto, 1959; réimprimée en 1962]; celle de E. E. Rich, plutôt archivistique [RICH, E. E. *The history of the Hudson's Bay Company, 1670-1870. Volume I: 1670-1763; Volume II: 1763-1870*. («Hudson's Bay Record Society publications»,

coup dire, il lui restait à saisir ce qu'il leur manquait elles-mêmes à cet échelon : savoir, à mon modeste avis, la plus énorme part du climat et des cieux de l'époque, parmi quoi, en synthèse, l'ambiance des regards, des promesses et des coups que s'échangeaient, pas moins qu'argent et marchandises, les deux Frances, – je veux dire la nouvelle et l'ancienne, l'esclave et la maîtresse, la sauvage et l'absolue. Bien loin qu'il trouve et nous fasse ressortir ce grand fond, Pothier l'efface à lui-même et nous le fait perdre. Il cerne son sujet avec la hache du bourreau, quoique ratant la tête. Son Iberville, barbouillé de nacre et de noir, n'est plus qu'une effigie se détachant sur le vide, que le négatif d'un arrachis. C'est devant cette toile-là, confondante et sans décor, où l'on ne sait à quoi pendent les lumières et d'où partent les ombres, que Lemieux a trouvé à nourrir sa passion déformatrice. En parfait nihiliste – comme a dit Nietzsche, autre ringard –, infidèle aux inscriptions de sa mémoire, et de toute mémoire, le journaliste *idéalise dans le sens de la laideur*. Citons-le à nouveau :

« Le corsaire se bat comme un pirate, il ne fait pas de quartier. Il ne fait pas toujours la différence entre un soldat en armes et un pauvre paysan et sa famille. Bien avant la déportation des Acadiens, Iberville et ses féroces miliciens canadiens raseront des villages entiers en Nouvelle-Angleterre et à Terre-Neuve.

XXI, XXII.) Londres, 1958–1959. Autre édition, Toronto, 1960, 3 vol.] ; et celle enfin de Marcel Giraud, bien davantage dans notre sujet et où tient finalement tout le memento de Pothier [GIRAUD, MARCEL. *Histoire de la Louisiane française*. Paris, 1953-1966. vol. I: *Le règne de Louis XIV (1698-1715)*, 1953].

égards

Dès 1690, il s'est fait remarquer à Corlaer (Schenectady, NY), où il participe au massacre aveugle d'une soixantaine d'habitants. Un vrai carnage qu'on a comparé à l'époque au massacre de Lachine. On dit qu'il est plus cruel que le plus cruel des sauvages. À la baie d'Hudson, impassible, il laisse mourir de faim et du scorbut la garnison anglaise du fort Albany. Pour accélérer le supplice, il capture, par trahison, le chirurgien anglais du fort. Aux Antilles, il applique les mêmes méthodes marquées par la violence contre les populations civiles et le pillage.

(...) Notre héros voit sa santé décliner. L'historien Bernard Pothier parle "d'un voile qui obscurcit progressivement sa pensée". Une façon polie de nommer la maladie mentale. Il n'en a plus pour longtemps à vivre. La campagne des Antilles mettra au jour des malversations, fraudes et trafics clandestins dont il s'est rendu coupable. Des procès interminables révéleront que, dès le début de sa fulgurante carrière militaire, il s'était toujours rempli les poches.(...) Pierre Lemoyne d'Iberville meurt subitement, à La Havane, en juillet 1706. Il s'y trouve pour vendre une cargaison de fer apportée illégalement de France.»

Je désespère de pouvoir jamais répondre en détail à tant de sophismes et d'impostures. Simple écrivain à mes heures et les consacrant moi-même, ces années-ci, à Le Moyne d'Iberville, mais à ce titre seulement, je ne m'imaginai guère dans la tâche de débattre, *stricto sensu*, la réelle question de ce brave, surtout pas avec son fol immolateur. Mais après ce saccage, cette déprédation des biens de la mémoire, et sous de telles «fécalités du cœur», comme écrivait Barbey, l'affaire, me dis-je, est d'honneur. Il me faut tourner bride et monter au créneau. Il n'est pas vain, au surplus, de défendre les aïeux contre la fureur iconoclaste, ni de se faire Achille empoignant Thersite.

À cette fin, j'ai dû décomposer en portions à peu près évaluables la pâtisserie d'ordures dont Lemieux a intoxiqué les clients du *Soleil* et du Septentrion. Tout s'y ramène à quatre inepties, dont une ultime, authentique arrêt de mort de l'intelligence, car exécution capitale du passé. Attendu la gravité du mal, mes observations y seront de plus longue haleine. Je passe donc outre immédiatement, par économie d'encre et de cathodes, aux absurdités primaires.

PREMIÈRE INEPTIE

Iberville était à la guerre plus cruel que le plus cruel de ses amis indiens. Bien loin de donner quartier à ses ennemis, il allait jusqu'à les faire sciemment mourir de faim et de maladie.

La Nouvelle-France se fit, chez les Indiens, amis et ennemis. Or, à l'inverse de la Nouvelle-Angleterre, sa rivale, qui en dédaigna peuples et âmes, elle s'apprivoisa, bon an, mal an, à la plupart, en cela très obéissante avec Versailles. Mais au delà? Entrée dans le vif du pays sauvage et empruntant à sa nature, elle entra dans ses mœurs et emprunta vivement à ses usages. Qui s'ébahira donc d'apprendre qu'en ces temps de guerre, sur les champs de bataille d'Amérique, le grand emprunt fût de guerre, de batailles et d'Amérique? En outre, à dix contre cent*, point

* Dans la dernière décennie du XVII^e siècle, la population de la Nouvelle-France est estimée à moins de 15 000 âmes, celle de la Nouvelle-Angleterre à 200 000 et plus. Rappelons ici que l'hypothèse d'une Nouvelle-France toute militaire et d'une Nouvelle-Angleterre toute civile n'a eu pour fondements que de légères apparences et fut, en conclusion, une fantaisie.

de rase campagne, de magnifiques lignes et colonnes, de feux et chocs d'infanterie ; mieux vaut de l'embuscade, de la surprise, du harcèlement. C'est la *petite guerre* des compagnies franches, les coups de main à la hussarde ; soit la stratégie du plus faible face au plus fort, une stratégie effectivement supérieure dans le cas d'une infériorité tactique*. Cette guerre d'avant-poste ou de surprise, cette guerre de *partisans*** , arrangée ou non à *l'indienne*, opérations de siège incluses, Iberville y entra comme y étaient entrés son père et ses ancêtres dans les armes ; à commencer par la cavalerie numide d'Annibal, les Parthes d'Orodès et le capitaine Bayard avec ses *avanturiers**** , – puis comme y rentreront les Vendéens et les Chouans, contre les troupes envahissantes de la Convention. Mieux encore, il poursuivra sur mer : ce sera la guerre de *course*, celle des *corsaires* dont il est, avec Jean Bart, Duguay-Trouin, Cassard et Forbin, encore que diminué par son exotisme, la plus étonnante apparition.

L'exact épisode où le Lemieux, avec le *Dictionnaire* pour câble et bouée, ancre sa philippique, ne met aux prises, en somme, que seize Canadiens avec quatre-vingt-cinq Anglais. L'historien Pothier, documenté par l'*Hud-*

* COLONEL C. E. CALWELL, *Small Wars. Their Principles and Practice*, London, His Majesty's Stationery Office, 1909. Ce livre a fait date dans la littérature stratégique.

** «Soldat de troupes irrégulières faisant une guerre d'avant-postes» (*Le Petit Robert*). Cette acception moderne vient de *parti*, au sens de «détachement de soldats».

*** TH. A. LE ROY DE GRANDMAISON, *La petite guerre*, Osnabrück, Biblio Verlag, 1972.

son's Bay Company, parle des quatre-vingt-cinq comme de «simples employés», mal disposés au combat. Drôles d'*employés*, et point si *simples*, qui, s'amenant sur deux navires de vingt-quatre et dix canons, au-dessous de Fort Sainte-Anne (Albany), acceptent les escarmouches, patrouillent les berges et s'essayent à débusquer les tirailleurs de Nouvelle-France. À l'évidence, ces équipages ont mission de reprendre les lieux tombés au pouvoir des Français depuis vingt mois. Le parti d'Iberville, qui n'est qu'un doigt pour une main d'Anglais, avec son vaisseau en allé pour la France, cependant qu'il navigue en barque, sans artillerie, et improvise sa nourriture, mais à qui l'affaire commande absolument d'agir, concède la tactique et accroît la stratégie. Durs au mal, durs à la peine, durs à la tâche, aidés de l'hiver et d'une certaine ostentation mise dans les accrochages et les semonces, les Canadiens *énervent* (aux sens ancien et moderne) leur adversaire, jusqu'à le sommer de se rendre. Sur son refus, ils en investissent les retranchements, ou, pour mieux dire, attendu le contraste du nombre, les encerclent de leur assiduité guerrière. Une interdiction de chasse, surtout, réduit les Anglais à leurs seules «choses salées», assez sûr chemin, de longtemps connu des navigateurs, vers le scorbut*. Suivent pourparlers, traités, mystifications. Iberville, qui n'est pas homme à jouer, attire le chirurgien

* En une autre occasion, Iberville explique cette tactique par écrit à Pontchartrain, secrétaire d'État de la Marine. Si ce dernier répandit des larmes d'émotion et de culpabilité pour la France, l'histoire ne le dit pas. Il est vrai qu'aujourd'hui, enfin civilisés, nous livrons le *fast-food* aux preneurs d'otages.

dans un guet-apens et réitère la sommation*. Autre non. Cette fois, c'est l'ultimatum, singularisé par une menace bien *à l'indienne*, intimidatrice et tactique, celle du carnage. Porte attention, lecteur, à la réponse des menacés : on capitule, certes, pour autant qu'Iberville règle la solde de l'état-major anglais et lui consente un navire muni de vivres. Soit, acquiesce Iberville. D'entre les captifs, ensuite, il s'attache les plus solides (pour la besogne) et transfère les autres au Fort pour quelques mois, en attendant de restituer un second navire à ceux de « nulle conséquence », qu'attend leur Angleterre, et de livrer le

* Pour nous mettre dans le contexte, un brin de leçon militaire : *« De l'enlèvement des courriers et autres personnes de distinction. Si le Commandant étoit averti par ses espions que les ennemis attendent un courrier extraordinaire ou un Officier Général, ou quelqu'autre personne considérable qui auroit été envoyée à la Cour par leur Général, pour lui en rapporter les ordres, ou bien pour que ce courrier extraordinaire ou quelqu'Officier de marque dût sortir du camp pour se rendre à la Cour ; dans ces divers cas on fait partir un détachement d'élite de dragons, qui se portent à 10 et même à 20 lieues, s'il le faut, à la rencontre de la personne qu'on a intérêt d'enlever. (...) Des différentes entreprises pour intercepter la communication, et pour tomber sur l'Hôpital ambulante. Puisqu'un des principaux objets des troupes légères est d'intercepter, autant qu'il leur est possible, ce qui passe au camp des ennemis ou à leur quartier général, et de couper la communication de l'un à l'autre, ou celle du camp à une ville qui seroit devenue leur dépôt général, on ne doit pas négliger d'entreprendre sur l'Hôpital ambulante. La pharmacie, les chevaux, les chariots, nombre de soldats et Officiers malades, dont quelques-uns donnent l'espoir d'une rançon considérable, tous ces objets méritent bien l'attention du Commandant. »* M. le COMTE DE LA ROCHE (ancien Colonel de Dragons), *Essai sur la petite guerre*, Paris.

reste aux autorités de Québec. On a vu pire monstre*. L'Indien, par exemple, à qui Lemieux, stupéfié d'inintelligence, compare et mesure Iberville. Frontenac à Seignelay, 15 novembre 1689: «... ils avaient cassé la tête aux uns, brûlé, rôti et mangé les autres, ouvert le ventre des femmes grosses pour en arracher les enfants et fait des cruautés inouïes et sans exemple.» Voilà ce dont mille cinq cents Iroquois, armés, inspirés et payés à cette fin par les possessions anglaises, furent capables contre les habitants de Lachine, la nuit du 5 août 1689, – puis encore, de mois en mois jusqu'à l'automne, ivres de feu, de poudre et de chair humaine, surtout enfantine, d'un bout à l'autre des campagnes.

DEUXIÈME INEPTIE

Tel un pirate, Iberville ne différenciait pas toujours entre un soldat en armes et un pauvre paysan ou sa famille. Il fit violence à des populations civiles et participa en aveugle à des massacres d'habitants, rasant des villages entiers à l'aide de ses féroces canadiens.

* À propos de la tactique utilisée, Frontenac, s'adressant à Seignelay, fils et successeur de Colbert à la Marine et aux Colonies, parle «d'une manière fort extraordinaire». Denonville félicite le vainqueur pour sa «bonne conduite» et son «savoir faire». Le marquis de Denonville, alors gouverneur sortant de la Nouvelle-France, fut aussi colonel et général de brigade des Dragons de la Reine, inspecteur général des dragons et maréchal de camp. Nous pouvons croire, malgré sa proverbiale insuffisance dans la pratique, mais où entra beaucoup de malchance, qu'il fut à même de saisir chez un autre, et plus volontiers que Frontenac, une «conduite» et un «savoir-faire» militaires.

Un épisode tout aussi distinct entre ici dans le jeu, celui de Corlar (ou Corlaer, alias Schenectady), dont Lemieux, fin trouveur, divulgateur intrépide, nous enseigne qu'il fut «comparé à l'époque au massacre de Lachine». On sent qu'il découvrira bientôt le tapir des Andes ou les citernes de Carthage, sans doute à la télévision, et nous en répandra partout la nouvelle. La prise et l'incendie de Corlar, les faits sont notoires et cent fois publiés, se firent précisément en représailles à la nuit sanglante de Lachine. Leur but le plus net, d'ailleurs fixé par les gouvernements de Nouvelle-France et vite agréé par son peuple, fut *qu'on les comparât* à la descente sur Lachine, tel un châtiment avec son crime et tel un ressac, surtout, vague pour vague, des fureurs indiennes. Cent Iroquois, en effet, ceux-là catéchisés et convertis à la France, ensauvagèrent l'expédition. À tout le moins les Canadiens les priveront, quitte à perdre en *comparabilité*, d'ouvrir les femmes enceintes et, outre l'indicible, de cuire les enfants tout vifs à la broche. Iberville même aura sous-trait à la mort quelque capitaine, sa famille et ses gens, qui jadis avait sauvé maints Français du poteau*. Mais, comme à Lachine, il y eut bien massacre à Corlar et, à son annonce, la Nouvelle-Angleterre se crut envahie. Elle ne le fut que par une poignante et générale inquiétude. Les

* Un disciple américain de Spencer, JOHN FISKE, philosophe et historien peu susceptible d'être confondu avec le chanoine Groulx, raconte, dans *The Dutch and Quaker Colonies in America* (Boston and New York, Houghton, Mifflin and Company, 1899), que «in requital of this kindness Iberville not only spared him and his family, but in a spirit of chivalry gave back to him about sixty out of the ninety prisoners with polite and edifying speeches.»

bailleurs de supplices, en conclusion, avaient créé leurs propres bourreaux et s'en affolèrent. La revanche de Corlar, imperceptible à une Europe agitée par la guerre de la Ligue d'Augsbourg, allait redonner son haleine, sa trempe et son panache à tout l'être perplexe et déperé de la Nouvelle-France.

Si quelque genèse, un fondement, des prétextes furent donnés au massacre de Lachine, d'autres y serviront au gré des plaideurs. De même que les plus forts événements, semble-t-il, comme en des filiations adoptives, créent leurs origines, ainsi les plus infâmes, sur la base d'un passé qu'ils alourdissent, là d'un accroc qu'ils compliquent, ici d'une vexation qu'ils redorent, commettent en supplément leur atténuation ou leur excuse. Il en est différemment de Corlar, à quoi mène Lachine dans le bon ordre du temps, qui d'ailleurs est celui de son intensité. À méditer cette France d'Amérique et son difficile empire, à bien épier sa mixtion de paroles et de faits, puis à y chercher le point d'ébullition des eaux, pour ainsi dire, où elles montent ensuite en vapeur jusqu'à l'impalpable, on discerne en Lachine la tragédie décisive et gestante, celle qui, passé la surprise et l'hébétude d'une colonie en détresse, effrayée d'une extermination, fit des Canadiens un ennemi d'une autre trempe, mieux acharné, plus irrécyclable, terrible. De ce nouvel esprit de guerre, de cette véhémence martiale née d'un drame, Iberville, qui n'a pas trente ans et trouve sa forme, devient la pointe la plus acérée. C'est dire qu'il n'est pas fils du néant; de la Nouvelle-France, il a les yeux et le caractère. Il en portera, pour sûr, et bien au-delà de Corlar, la fatalité.

Or, pris autrement, sans nécessité ni détermination, déraciné, esseulé dans le vide et sous un faisceau d'abstractions humanitaires, Iberville n'est plus. À sa place nous arrive une figurine de papier, cette poupée à quoi jouent et qu'habillent, maquillent et grondent les bons enfants de la néantisation.

TROISIÈME INEPTIE

Iberville donna le ton à sa belle carrière en violant une jeune fille de bonne famille.

Le terme de *viol*, déverbal de *violier*, s'introduit au long du Grand Siècle, au mépris des *Remarques* de Vaugelas («... Viol, *qui se dit dans la Cour & dans les armées pour violement, est tres-mauvais.*»^{*}). Messire Furetière, en 1689, le consigne à son *Dictionnaire universel* pour «Crime de celui qui connoist une femme par force» (*violement* se borne à signifier la «force dont on use à l'égard d'une personne pour avoir sa compagnie charnelle»). Déjà, de 1667 à 1672, le *Conseil souverain de la Nouvelle-France* aura jugé huit procès pour viol. La condamnation pour viol, moins abstraite et bouffonne qu'aujourd'hui, menait à la torture, aux galères ou *ad patres*. C'est dire combien le mot et la chose sont pour lors connus et conjoints. Parallèlement, ledit Conseil eut à entendre bien des causes de *Rapt et séduction*, – dont

* CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise*, Paris, A. Courbé, 1647. L'Académie, un demi-siècle plus tard, dans ses *Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas* (1704), constatera que «Viol est encore en usage».

l'affaire Iberville, amenée par la sœur et tutrice de la victime et son nouveau mari. *Rapt et séduction*, est-il donc dit et écrit*. Qu'est-ce alors qu'un rapt? Rouvrez le *Dictionnaire Universel* de Furetière. Première acception: «*Enlèvement violent*». Or ici, Iberville n'enleva personne. Seconde acception, plus près de notre sujet: «*Se dit aussi de la subordination qu'on fait d'une personne même pour l'épouser, quoy que se soit par des voyes douces & agreables. Quand il y a inégalité d'âge ou de condition entre les parties, les pere & mere ont intenté reciproquement leur action en crime de rapt & de subornation*». Le terme de *subornation*, au demeurant, est synonyme ici de *seduction*: «*Tromperie, engagement dans l'erreur, ou dans le peché*». «*Toutes les causes de séduction entendues par les Cours de Justice en Nouvelle-France, nous apprend le cinquième tome de l'Encyclopédie du Canada Français***, aboutirent à une condamnation du débaucheur à payer, par quelque moyen, pour l'entretien de l'enfant et son instruction dans l'Église catholique. » Ainsi fit-on pour Iberville, dixit les *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France* (22 octobre 1688)***. Sa victime de

* CONSEIL SUPÉRIEUR DE QUÉBEC, Nouvelle-France, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, Québec, Côté, 1885-1891.

** RAYMOND BOYER, *Les crimes et les châtiments au Canada français du XVII^e au XX^e siècle (L'encyclopédie du Canada Français; 5)*, Montréal, Cercle du livre de France, 1966.

*** Nous savons d'autre part que le *rapt de séduction*, sous l'ancien droit français (dont la base remontait à l'ancienne Rome), et

dix-neuf ans*, Jeanne Genevifve Picoté de Belestre, «*trouvée enceinte des faits du Sieur d'Iberville*» (et bannie du foyer par ses sœurs), *avait avoué «ingenûment sa foiblesse*». Les plaignants et tuteurs réclament en fait que le mis en cause accomplisse, envers celle qui a *fauté*, une supposée promesse de mariage. Suite à son refus et à sa dénégation, ils obtiendront qu'il prenne l'enfant en charge jusqu'à sa quinzième année.

Je cite à présent notre journaliste, dont le lexique, au demeurant, ne ferait pas une plaquette au pays des singes : «*Enfin, pour dire toute la vérité, notre héros a commencé sa brillante carrière en violant une jeune fille de bonne famille de Montréal. (...) [Il] est accusé d'avoir enlevé et séduit (lire : violé)* [la parenthèse est de Lemieux] *la petite Jeanne-Geneviève Picoté de Belestre, la fille d'une honorable famille de commerçants de Montréal.* » Quand Lemieux lit *rapt*, il écrit donc *enlèvement*. Sans doute son incompetence est-elle ici fautive : il ne pouvait certes imaginer des ancêtres à son *Petit Larousse*, ni quelque autre langue que la sienne, basse espèce de demi-verbe imitée des gros titres. Or en plus, s'il voit *séduction*, il dit *viol*, et tient à le faire entendre. Là, nous quittons le langage pour la conscience. Non seulement prend-il l'intendant, le procureur et les conseillers

quoique distinct du *rapt de violence*, prenait place entre les crimes atroces et pouvait appeler la peine capitale. Mais on saisit bien, par le procès d'Iberville, que cette idée très juridique de *rapt de séduction* fut celle des accusateurs et l'expression de leurs prétentions, sinon de leur colère. Le Conseil, devant la preuve, ne l'a pas entendu ainsi.

* Iberville en avait vingt-cinq.

de la Nouvelle-France pour des ânes, ce qui est dans sa manière, mais encore, nous le voyons bien, il ment à son lecteur et le fraude, il triche avec l'histoire et la déguise, il falsifie les mots et toute la marchandise. N'étant prêtre ou aliéniste, je ne sais comme une telle dose d'abjection et d'indignité maligne peut émaner d'un si court esprit, mais j'entends que les réalités et la raison, l'effectif, la tangibilité des choses, les êtres incarnés ne l'intéressent pas, au lieu que, clos de murs, il jardine les ombres d'une insane chimère. Car, en de vrais jardins, ce genre d'homme n'entre pas, ou ne s'en fait que l'insecte.

QUATRIÈME INEPTIE

La loyauté d'Iberville à Louis XIV n'était surpassée que par sa cupidité. Il se rendit coupable de malversations, de fraudes et de trafics clandestins. Rongé par la maladie mentale, il expira à la Havane, où il était à écouler sa contrebande.

LE CORSAIRE ET L'ÉTAT. – Iberville était un corsaire, tels en ce temps Bart et Duguay-Trouin, ces gloires de la marine française, applaudies à l'égal des Tourville et consacrées jusque chez l'ennemi. Des corsaires? *Privateers*, disent les Anglais, en ce que l'entreprise corsaire est de nature volontaire et privée. Régie par le roi, qui souvent y apporte ses navires mais épargne le soldat et la solde, avant d'en partager les prises, impôt en sus, elle commerce avec lui par la guerre. *Non privatum, sed publicum privatum bellum gerunt* [Ils ne font pas leur guerre privée, mais à titre privé la guerre nationale]*. Hymen de

* Voir ARMEL DE WISMES, *Jean Bart et la guerre de course*, Paris, Julliard (Collection Archives; 18), 1965.

la carpe et du lapin, oui, mais *conjungo* de raison pour une France orpheline des Colbert, coulée à la Hougue et dont l'âme et l'histoire, somme toute éloquemment terriennes, se continentalisent. Menacée sur ses frontières et menaçante au-delà, la France, antithèse désormais avérée de l'Angleterre, si elle a pourtant ses côtes, doit grandir ses armées de sol au détriment de sa marine. En retour de bénéfices et d'honneurs, les «pirates de Louis XIV», comme on disait en Hollande – un peu vicieusement, car on y avait les siens –, donnèrent à une France à la fois incapable d'escadres et dédaigneuse d'en avoir, une milice des mers.

Or, pour les avoir servis, la guerre de Course n'est pas issue des rois. Ancienne elle-même, qui connut Rome et Carthage, elle est née du trafic et de la piraterie marchande, du bien mal acquis et des représailles ; bref, des querelles entre armateurs, outillées par une marine aventurière où l'obéissance, si fort jurée fût-elle, toujours exclura la soumission, bien plus que l'indiscipline. Entre les rois et leurs corsaires *obéissants*, ces barons des mers, est une danse de seigneurs où l'on se guette, mal résolu, sur la musique des circonstances et des siècles. Le bal est grand, car il est celui du droit de guerre ; ce bal qui, à l'heure de minuit, finira dans la seule salle du prince et *mené* par son fait. C'est pourquoi tant d'administration et d'intendance, au nom du monarque et d'une légalité cristallisante, subordonnent les captures – puis tant de licences, au nom de l'indépendance et de la propriété, ou plutôt de l'appropriation et de la conquête, mais aussi

du vieil usage guerrier*, ce bâtard du droit naturel, sont prises avec la puissance royale. Et celle de Louis XIV, on le sait, d'où s'exhalent déjà les odeurs de l'État moderne, s'est attribué d'infinies compétences, revêtue de qualités inouïes, habillée en dieu. À l'entrée du XVIII^e siècle, la voilà systématique et intransigeante, césarienne jusqu'avec les réalités et l'immuable. Quasi rien au dehors et à l'allure, certes, mais beaucoup dans l'étirement des ombres, ces noires hirondelles. En son régime comme en sa géographie, les mécaniques de la terre, doucement, lui opposent quelque horizon, la reprennent. Soit dit sans offenser le vieil être du roi, dans l'affaiblissement duquel il y a d'abord, comme écrivait Maurras, qui l'avait médité si bien, «une certaine induration et ossification du génie», il se change en une difficile et bien raide idole.

MALADIE DU TRÉSOR ET DES HOMMES. – Il faut dire que son besoin d'or n'a plus d'exemple et courbe sa vue. *«Il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse la différence entre sa grandeur et sa puissance»*, avait

* Ce que même les manuels rappelaient au XVIII^e siècle. En voici un exemple : «Une attention que vous ne devez jamais oublier, c'est d'avoir promis à votre détachement que tout le butin de quelque espèce qu'il soit, seroit rassemble bien exactement, ensuite vendu, et le produit partagé également entre les soldats ou les cavaliers ; faute de quoi toutes vos troupes se débandoient dans les ténébres, pour avoir part du butin, sans pouvoir les contenir ; et vous resteriez seul avec vos officiers.» M. DE GRANDMAISON, *La petite guerre ou traité du service des troupes en campagne*, Institut d'histoire militaire comparée. Commission française d'histoire militaire.

ressassé l'efficace Colbert, jadis, au jeune Louis*. Périlleux souvenir au-dessus de coffres vides, sur le fil de crédits épuisés, sous le vent de charges incalculables. Accolez-y le règne, aux Finances, des abstracteurs, foyer d'une épidémie de rentes, offices, fermes et monopoles absurdes, par-dessus quoi un fol impôt et d'extravagantes refontes de monnaies, appel au trafic des espèces et à l'agiotage. Vous obtenez un négoce en pagaille, des administrations perfides et des guerres en trop, d'ailleurs «innervées» à coup de billets que l'État émet comme des gazettes et dont il force le cours, payant le créancier avec les imprimés de la veille, s'il endure pareille cisaille. Lisez le Forbonnais des *Finances de France*** : «*Pour comble de disgrâce il se trouva point de fonds [dans l'État] pour rembourser les capitaux, ni même acquitter les intérêts; le trouble qu'apportèrent ces non-paymens dans le Commerce seroit difficile à exprimer.*» D'autre part, ajoute l'économiste, «*il fallut se résoudre à manquer totalement aux engagements, c'est-à-dire donner à l'Etat une secousse qu'il n'avoit pas la force de soutenir. Les ennemis étoient sur les frontières; les revenus des années suivantes consommés en partie; la confiance perdue*». On jugera aisément, sur ces pièces, de la table et du repas que signifient, pour un Trésor affamé par la débâcle, la

* JEAN-BATISTE COLBERT, *Mémoire sur le commerce*, 1664, cité dans LAMBIN, *Histoire-géographie, initiation économique*, Hachette, 1992.

** FRANÇOIS VÉRON DE FORBONNAIS, *Recherches et considérations sur les Finances de France depuis 1595, jusqu'en 1722*, Liège, 1758.

Course, ses captures, ses rançonnements. Autour des corsaires se dessine ainsi, sur le vif, par le rouge crayon de Versailles, une payante, trop payante machine à incitation et à vérification, à récupération et à litiges, – cependant que fleurissent, en robe ou en armes, et comme à l’engrais de son fruit, les profiteurs de guerre et de décadence. C’est la table ouverte et le repas des fauves.

*« Les officiers de la marine marchande, les armateurs, les administrateurs et les officiers royaux forment une petite élite socio-politique dont les liens sont resserrés par la multitude des alliances entre les quelques familles dominantes. Il devient difficile de distinguer ce qui est fait au nom du Roi et ce qui ne l’est pas. Armateurs, capitaines, administrateurs et officiers royaux investiront ensemble dans la course, profitant des meilleures occasions, utilisant souvent les fonds et le matériel de l’État pour s’enrichir personnellement. »**

Nous avons ici, déjà, par le prisme des symptômes, ce malade qu’auscultera le Taine des *Origines de la France contemporaine*, l’oreille appliquée plus bas dans le siècle, sur les plus troubles parties de l’absolutisme vieillissant :

« Bureaucratie au centre arbitraire, exceptions et faveurs partout, tel est le résumé du système. Une centralisation grossière, sans contrôle, sans publicité, sans uniformité, installe sur tout le territoire une armée de petits pachas qui décident comme juges les contestations qu’ils ont comme parties, règnent par

* GILLES PIÉDALUE, « Épisodes corsaires en Nouvelle-France, étude préliminaire des aspects sociaux et politiques, 1688-1762 » [premier d’une série de deux articles], *Bulletin d’histoire politique*, Montréal, 7,1 (automne 1998), 66-84.

égards

délégation, et, pour autoriser leurs grappillages ou leurs insolences, ont toujours à la bouche le nom du roi qui est obligé de les laisser faire. – En effet, par sa complication, son irrégularité et sa grandeur, la machine échappe à ses prises. »

Elle échappe d'autant à ses prises que, chez ses *vizirs* mêmes, à la tête desdits pachas, on a desserré de longtemps, mieux que les griffes, les vertus. Il suffit pour s'en convaincre – et pour finir notre croquis avec un signe du climat – de réfléchir à Pontchartrain père. Contrôleur général des Finances et secrétaire d'État dont il faut noter avec Saint-Simon que, «*outré la marine, il avoit Paris, la cour et la maison du Roi en son département*», ce Phélypeaux recevra bientôt la Chancellerie, à savoir les Sceaux et la Justice, soit, en quelque sorte, l'eucharistie politique. Or deux mots de lui, tels qu'écrits à de Harlay, procureur général et premier président du Parlement de Paris, autre collègue de justice, nous donnent comme en peinture le coloris des cœurs étourdis au sommet de l'engrenage.

*«... puisque vous convenés aussy avec moy de la triste et malheureuse nécessité qui nous oblige à ce qu'il y a de plus mauvais, je n'ay que trop de raison de craindre que nous ne soions forcés de faire pis. En attendant, faisons donc ce mal-cy.» – (...) «... faites réflexion, je vous pris, sur la sescheresse dans laquelle sont à présent les finances, sur l'impossibilité de faire à présent d'autres affaires que les plus diaboliques, et sur la cruelle nécessité d'en faire, de quelque nature qu'elles soient.»**

* * *

* G.B. DEPPING, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, Paris, Imprimerie impériale, 1855.

Voilà d'accrochés, pour fond de scène, quelques lopins de toile. Mais encore, ils n'ont part qu'à l'horizon. Toute France est lointaine, vue d'Amérique, et c'est comme arrière-plan qu'elle aide au décor. Pour en charpenter les fragments seconds, il sera besoin d'y symboliser quelque 80 jours de route atlantique, onze cent lieues d'*Ocean farouche, exposé au mauvais vent d'aval et agité d'ordinaire de tempestes, sans presque jamais aucun calme ni bonasse**. Nous le ferons dans la seconde partie de cet article ; nous y verrons que, du coup, les premiers objets et personnages, mis en perspective par cette séparation, se localisent et gagnent en vérité. C'est que les lois du sol tiennent mal les océans, où tout les dissipe, les noie, et que les terres ancrées à leurs confins, parce qu'elles en dépendent, seront toujours un peu à l'onde sauvage, c'est-à-dire à quiconque, *res nullius*. Nul continent, même à force de montagnes, n'a de lisières si misanthropes, en ce sens, que l'au-delà des mers. Les travaux de Carl Schmitt, théoricien du rapport entre l'ordre juridique et l'espace, nous ont fait saisir de quelle déformation Neptune inflige le Code, et combien les eaux entravent et désespèrent l'État. «L'État», conclut Schmitt, *est devenu un ordre de la terre et de l'espace territorial, pendant que la mer, précisément, est restée "libre", c'est-*

* ESTIENNE CLEIRAC (1583-166.?), *Les us et coutumes de la mer. Troisième partie, Contenant la juridiction de la marine ou de l'admirauté, tant en temps de paix qu'en temps de guerre*, Rouen, Chez Eustache Viret, 1671.

à-dire libre de l'État. »* Or la possession d'outre-mer est une terre marine, un sol océan, une île qui, serait-elle au physique un continent, demeure *in salo*. Elle doit à la mer de contredire elle-même l'État, partant sa métropole européenne, et d'y être d'autant moins accommodante que cette métropole a plus d'État, comme il est vrai en lieu de France.

De cette première partie, outre la pure fausseté de quelques-unes, concluons que les accusations d'abus et d'illégalité retenues, à l'endroit d'Iberville, par la Chambre de Pothier, puis, dans une tournure vocifératrice et lyncheuse, par Lemieux, à lui seul imbécile comme une foule, s'abrogent et se défont à mesure que s'ouvrent les fenêtres et que s'allonge et respire le regard, que la vue se réimplante et se concrétise. Les actes s'en évaporent vers le non-lieu, en d'autres termes, à proportion qu'il y a rappel du politique, enracinement des rôles, conscience du décor, esquisse du mouvement humain et de ses synopes, du ton social et de ses dissonances, tous ces fruits de l'arbre du monde où il importe de choisir, certes, mais qui nous dédommagent de la chambre close et de l'abstraction solitaire, celle qui a perdu la carte des choses. Puis ils protègent la raison moderne d'une rancune essentielle des cœurs, préexistante à tout diagnostic comme à tout procès et dont la véhémence condamnatrice invente à plaisir ses inguérissables et ses condamnés.

* C. SCHMITT, «Souveraineté de l'État et liberté des mers», *in Du Politique. «Légalité et légitimité» et autres essais*, Puisseaux, Pardès, 1990.

Le point central n'est pas d'attester la teneur d'Iberville en altruisme et en humanité, ni de lui pardonner quoi que ce soit et ses offenses. Pierre Le Moyne, en son corps, son esprit et son sang, l'homme Iberville, ses guerres ou sa légende ont peu de place, en réalité, dans cette affaire éminemment contemporaine. Pour avoir reniflé en son portrait de vieux attributs et talents dont nous croyons pouvoir nous passer, puisque, protégés par des fables et des mots, nous n'avons plus rien à défendre, que ces fables et ces mots, il est ce sujet, ce motif qu'a trouvé la haine pour se transmettre, cette victime sacrifiée aux démons de notre temps. Voilà pourquoi, tout en rétablissant honorablement les faits dans l'univers ancien d'Iberville, nous ne pouvons ignorer le problème en son plus haut degré de généralité, qui est celui de l'immolation même, quand elle est celle de héros, et du plus net héroïsme, l'héroïsme martial, par nos prêtres du ressentiment et autres assermentés du nihilisme. «Nous sommes injustes, écrivait Chateaubriand, quand nous jugeons nos devanciers par des lumières qu'ils ne pouvaient avoir et par des idées qui n'étaient pas encore nées». Nous sommes démoniaques, écrirais-je en paraphrase, quand nous avilissons nos pères par des ombres qu'ils ne pouvaient produire et par des fantômes dont ils étaient encore vierges.

(FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.)

